



## Programme National de la Valorisation Durable des Ksour et Kasbah

Appel à Consultation ouvert n° 001/2026/PNVDDK)

### Termes de références

Pour l'Appui technique au pilotage, suivi du processus d'élaboration des PIDAK, capitalisation et l'élaboration de Guide.

**Description de la Prestation :** Appui technique au pilotage, à la coordination et à l'assurance qualité du processus d'élaboration des PIDAK.

**Durée de la Mission :** 90 jours de travail

La durée de la mission s'étendra sur **90 jours de travail effectif**. Le prestataire retenu établira, en concertation avec le projet PNVDKK/Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, un **planning détaillé d'exécution de la mission**, objet de la présente consultation. Ce planning sera **actualisé régulièrement**, afin de tenir compte de l'état d'avancement des travaux et, le cas échéant, des ajustements convenus avec l'équipe de projet du Ministère.

### 1. Contexte

Les Hautes Directives Royales réaffirment avec constance l'importance de préserver et de valoriser le capital matériel et immatériel du Royaume, notamment son patrimoine historique, architectural et culturel, tout en plaçant l'amélioration des conditions de vie des citoyennes et citoyens, la réduction des disparités territoriales et la lutte contre l'exclusion sociale au cœur des politiques publiques.

Dans ce contexte, les **ksour et kasbah** constituent une composante emblématique du patrimoine national. Au-delà de leur valeur historique et architecturale, ces ensembles témoignent de modes d'organisation sociale, de techniques constructives et de savoir-faire ancestraux, ainsi que d'une remarquable adaptation aux caractéristiques climatiques, environnementales et socio-économiques des territoires oasiens et présahariens. Ils constituent également des espaces de vie et d'activité économique pour une population importante et contribuent fortement à l'identité et à l'attractivité des territoires concernés.

Ce patrimoine demeure toutefois particulièrement vulnérable. Selon les données du Centre d'Études et de Recherches sur le Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Sub-Atlasiques (CERKAS), relevant du ministère chargé de la Culture, près de **75 % des quelque 4 000 ksour et kasbah recensés au Maroc** seraient abandonnés et se trouveraient dans un état de dégradation avancée. Le quart restant, abritant environ **un million d'habitants répartis dans près de 250 000 logements**, connaît également une détérioration importante du cadre bâti et des conditions d'habitat.

Avant 2014, plusieurs initiatives de sauvegarde, de restauration et de valorisation de ce patrimoine avaient été engagées par différents acteurs nationaux, notamment les départements chargés de l'Habitat, de la Culture et de l'Intérieur, ainsi que par des organismes internationaux et des organisations de la société civile. Malgré leur contribution, ces interventions sont demeurées relativement fragmentées et insuffisamment coordonnées, limitant leur capacité à produire des effets durables et à articuler pleinement la préservation du patrimoine avec l'amélioration des conditions de vie et le développement socio-économique des populations concernées.

Face à ce constat, le **Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville**, en partenariat avec le **Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**, a lancé en 2015 le **Programme de Valorisation Durable des Ksour et Kasbah (PVD2K)**. Conçu initialement comme un programme pilote, celui-ci visait à expérimenter une approche intégrée conciliant la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti avec l'amélioration des conditions de vie et le développement socio-économique des populations.

La première phase du programme, qui a concerné une vingtaine de ksour répartis dans différentes régions du Royaume, a permis de développer, d'expérimenter et de capitaliser une approche intégrée d'intervention. Sur la base des résultats obtenus, des enseignements tirés de cette première phase et de la pertinence de l'approche développée, une **deuxième phase du programme a été lancée en 2025 (Programme National de la Valorisation Durable des Ksour et Kasbah) (PNVDKK)**, avec une ambition renforcée de changement d'échelle.

Cette nouvelle phase cible ainsi **une centaine de ksour et kasbah à travers le territoire national** et vise à accompagner leur restauration et leur valorisation dans le cadre d'une démarche participative et intégrée de développement territorial. L'intervention ne se limite donc pas à la réhabilitation du patrimoine bâti, mais entend également agir sur les dimensions économiques, sociales, environnementales et territoriales susceptibles d'améliorer durablement les conditions de vie des populations et de renforcer l'attractivité et la résilience des territoires concernés.

Dans cette perspective, l'une des premières actions structurantes de cette deuxième phase consiste en l'élaboration des **Plans Intégrés de Développement et d'Aménagement des Ksour (PIDAK)**. Ces plans constituent une étape déterminante du processus d'intervention : ils permettront d'établir, pour chaque territoire concerné, un diagnostic partagé, d'identifier et de hiérarchiser les besoins et les potentialités, puis de définir de manière concertée les interventions prioritaires à mettre en œuvre.

Les PIDAK constitueront ainsi le **cadre de référence pour la programmation des interventions ultérieures du projet**, notamment en matière de restauration et de valorisation du patrimoine bâti, d'amélioration du cadre de vie et de développement d'activités socio-économiques au bénéfice des populations des ksour concernés.

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques de ce programme :

|                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Intitulé du programme         | Programme National de la Valorisation Durable des Ksour et Kasbah au Maroc (PNVDKK 2025-2030)                                                                                                                                                                                  |
| Durée (initiale) du programme | 2025-2030                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Zones géographique ciblées    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Région de Drâa-Tafilalet) ;</li> <li>• Région de Souss-Massa ;</li> <li>• Région de l'Oriental ;</li> <li>• Marrakech-Safi ;</li> <li>• Beni Mellal-Khénifra</li> </ul>                                                               |
| Objectif général              | L'amélioration durable des conditions de vie des populations des ksour et kasbah ciblés, à travers la <b>préservation et la valorisation de leur patrimoine</b> , la revitalisation socio-économique de ces territoires et l'appropriation des actions par les acteurs locaux. |

|                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Résultats attendus | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cadre de gouvernance inclusif des Ksour et Kasbah, basé sur une gestion efficace des données et un dispositif juridique actualisé est mis en place ;</li> <li>• Le patrimoine des ksour et kasbah est sauvegardé travers une approche intégrée de réhabilitation ;</li> <li>• Une dynamique socio-économique inclusive, innovante et centrée sur les communautés et un écosystème de la construction en terre sont renforcés ;</li> <li>• La gestion du programme est assurée par une structure fonctionnelle dotée de mécanismes efficaces de suivi-évaluation et de communication.</li> </ul> |
| Bénéficiaires      | <p>Bénéficiaires directs : les familles vivant dans les ksour et kasbah (femmes, hommes et jeunes), en particulier les plus défavorisées, ainsi que les artisans, les maçons et les jeunes sans emploi.</p> <p>Bénéficiaires indirects : les collectivités territoriales, les ONG et coopératives locales, les ONG professionnelles, les architectes, les bureaux d'études, et les touristes nationaux et internationaux.</p>                                                                                                                                                                                                               |

Doté d'un budget de **553 millions de dirhams** et fondé sur une approche participative, le programme a été lancé en **mai 2025** et s'étendra jusqu'en **décembre 2030**. Par rapport à la première phase, ce nouveau programme se caractérise notamment par :

- **Une extension territoriale** : le programme ambitionne de couvrir progressivement toutes les provinces abritant des ksour et kasbah, lui conférant ainsi une portée nationale ;
- **Un mode de financement plus équilibré** : le programme repose sur un mécanisme de financement dans lequel la contribution du Ministère joue un rôle de levier pour mobiliser les contributions d'autres partenaires, contrairement à la phase pilote, financée à plus de 90 % par le Ministère ;
- **Une coordination interinstitutionnelle renforcée** : le programme mobilise les collectivités territoriales, les départements ministériels concernés, les organisations internationales, la société civile et les autres acteurs pertinents, afin de favoriser les synergies et d'assurer une intervention cohérente, intégrée et multisectorielle ;
- **Une planification intégrée en amont** : toute intervention au niveau des ksour ciblés est précédée par l'élaboration d'un **Plan Intégré de Développement et d'Aménagement du Ksar (PIDAK)**, constituant le cadre de référence pour la planification et la mise en œuvre des actions de réhabilitation, de valorisation patrimoniale et de développement socio-économique local.

Dans le cadre du démarrage opérationnel du **Programme National de Valorisation Durable des Ksour et Kasbah**, tel que prévu dans le document de projet (ProDoc 2025-2030), il est ainsi prévu de lancer les études relatives à l'élaboration des **Plans Intégrés de Développement et d'Aménagement des Ksour (PIDAK)** pour les ksour prioritaires sélectionnés. Les présents Termes de Référence portent sur la mobilisation d'un **appui technique au pilotage, à la coordination et à l'assurance qualité du processus d'élaboration des PIDAK**.

## 2. Objectifs de la mission

### Objectif général :

Assurer la **gestion, la coordination et l'assurance qualité du processus d'élaboration de 20 PIDAK**, à travers la définition d'un cadre méthodologique harmonisé, le suivi de leur élaboration, la réalisation d'un manuel/guide d'élaboration des PIDAK et la capitalisation de l'expérience, afin de garantir des produits de qualité et de faciliter la réplique et la mise à l'échelle de l'approche.

## Objectifs spécifiques :

1. **Appuyer et faciliter le travail du comité de sélection** dans l'analyse des offres techniques et le processus de sélection des bureaux d'études.
2. **Mettre en place et assurer le pilotage d'un système de suivi de l'élaboration des PIDAK**, permettant de suivre l'avancement des prestations, le respect des calendriers, la coordination entre les différentes parties prenantes et la gestion des contraintes et difficultés rencontrées.
3. **Assurer le suivi technique et l'assurance qualité des prestations et des livrables**, notamment à travers le suivi sur le terrain, l'examen des livrables et la formulation d'avis techniques en vue de leur validation, en veillant au respect des TDR, des méthodologies retenues et des exigences de qualité du programme.
4. **Élaborer un manuel/guide pour l'élaboration des PIDAK et un document de capitalisation de l'expérience acquise**, en mettant en évidence les méthodes et outils développés, les bonnes pratiques, les enseignements tirés et les recommandations pour la poursuite et la mise à l'échelle du processus.

## 3. Contenu et missions de la prestation :

La prestation est structurée autour de deux missions et tâches complémentaires, qui ne seront pas nécessairement mises en œuvre de manière séquentielle. En effet, le recrutement des bureaux d'études s'étalera sur plusieurs mois, de sorte que ceux-ci pourront se trouver à des niveaux d'avancement différents dans l'élaboration des PIDAK. Les activités de suivi, d'assurance qualité, de coordination et d'harmonisation seront ainsi conduites en parallèle et de manière continue, en fonction de l'état d'avancement de chaque bureau d'études. La capitalisation sera également alimentée progressivement tout au long du processus, avant d'être consolidée à l'issue de la mission.

| Missions                                                                  | Contenue                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Nombre de PIDAK | Nombre Homme/jour de travail |
|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------------------|
| <b>Mission 1 :</b><br>Accompagnement du processus d'élaboration des PIDAK | <p>Lecture en vue de la validation des livrables suivants :</p> <p><b>1. Note méthodologique.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Lecture Analyse en vue de la validation :<br/>Voire la conformité et le respect des exigences demandées par le PNVDKK, l'approche, le dispositif de gouvernance de l'étude et le planning.</li></ul> <p><b>2. Les Rapports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Diagnostic territorial intégré et Diagnostic architectural et patrimonial : lecture et analyse en vue de la validation. Voire la conformité et le respect des exigences demander par le PNVDKK- l'approche, le contenu du rapport, le processus de mise en œuvre en vue de la validation des livrables.</li></ul> <p><b>3. Plan d'actions</b></p> | <b>20</b>       | <b>75/ H/J</b>               |



### **Expérience de l'expert principal :**

- 15 ans minimum d'expérience professionnelle pertinente.
- Expérience confirmée sur des contextes analogues : ksour/kasbah, oasis, tissus historiques, ou établissements en terre (au Maroc ou contextes comparables MENA/Sahel).
- Expérience dans la gestion des marchés et le suivi des prestations.
- Expérience démontrée dans la coordination des projets et le réseautage.
- Expérience de collaboration dans le cadre de projets impliquant des agences des Nations.
- Une Expérience de travail dans les zones d'intervention du programme PNVDK

### **5. Composition des réponses à la présente consultation :**

Toute réponse doit être constituée des trois composantes suivantes :

- Dossier administratif
- Offre technique
- Offre financière

#### **a. Dossier administratif**

- Lettre de soumission à l'équipe projet PNVDK Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville confirmant l'intérêt et la disponibilité du prestataire ;
- Une déclaration sur l'honneur (Cf. Annexe n°2) signée par la personne agissant au nom du concurrent.
- Copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce (modèle J) du candidat datant de moins de 3 mois ;
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties nécessaires en la matière auprès de l'administration compétente à cet effet une attestation délivrée depuis moins d'un an par un régime de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet en la matière ou toute attestation en tenant lieu justifiant la couverture du personnel du concurrent par une mutuelle et par une retraite ;
- Une copie des statuts de la société candidate ;
- Une présentation de la société et ses activités ;
- Le présent cahier des charges paraphé sur toutes les pages et signé à la dernière page avec la mention manuscrite "lu et accepté".

#### **b. L'offre technique :**

- Une proposition méthodologique, sur l'approche à adopter, les outils à utiliser, le plan de travail et un chronogramme pour la conduite de la mission objet des présents TdRs.
- Copie de diplôme de l'expert principal ;
- CV mis à jour signé plus le modèle de CV (Cf. Annexe n°4) du consultant incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission avec contacts des références à l'appui (noms, adresse email et N° de téléphone);
- Références pertinentes de l'expert principal.

### c. L'offre financière :

L'offre financière devra (Cf. Annexe n°1) être datée et signée. Les prix proposés devront couvrir l'ensemble des charges et sujétions nécessaires à la réalisation des prestations prévues dans les présents Termes de Référence.

Les frais liés aux missions et déplacements préalablement autorisés par le maître d'ouvrage ne sont pas inclus dans l'offre financière. Ils seront pris en charge par le maître d'ouvrage, conformément aux taux de per diem et aux modalités applicables dans le cadre du programme.

Le prestataire est sollicité de remettre un bordereau des prix signé, cacheté et daté ;

Le prestataire doit également renseigner l'acte d'engagement.

L'offre financière est remise dans un e-mail séparé conformément aux modalités décrites ci-dessous.

La devise de l'offre est le Dirham Marocain –MAD.

## 6. Critères d'évaluation de la consultation

Le prestataire sera évalué(e) selon une combinaison de critères techniques et financiers.

Le prestataire qui recevra la notation globale la plus élevée sera retenu pour effectuer la consultation.

### Phase 1 : Évaluation technique des offres

L'évaluation technique sera effectuée sur la base des critères suivants :

| Eléments d'évaluation                                     | Note       |
|-----------------------------------------------------------|------------|
| I) Formation de l'expert principal                        | Nt1= 15    |
| II) Expérience de l'expert principal                      | Nt2= 15    |
| III) Références pertinentes à la mission                  | Nt3= 15    |
| IV) Méthodologie proposée avec un planning de réalisation | Nt4= 55    |
| <b>Total de la note technique</b>                         | <b>100</b> |

#### I) Nt1. sur 15 points

| I) Formation de l'expert principal | Note accordée<br>Nt1sur 15 : |
|------------------------------------|------------------------------|
| Doctorat                           | 15                           |
| BAC + 5                            | 10                           |
| Moins de BAC + 5                   | 0                            |

## II) Nt2. sur 15 points

| Expérience de l'expert principal                                                           | Note accordée<br>Nt2 sur 15 : |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----|
|                                                                                            | Non                           | Oui |
| 15 ans minimum d'expérience professionnelle pertinente                                     | 0                             | 5   |
| Expérience confirmée sur des contextes analogues :<br>Oasis/ksour & kasbah                 | 0                             | 5   |
| Expérience de collaboration dans le cadre de projets<br>impliquant des agences des Nations | 0                             | 5   |

## III) Nt3 sur 15 points

| Références pertinentes à la mission | Note accordée<br>N3 sur 15 : |
|-------------------------------------|------------------------------|
| 2 références pertinentes            | 15                           |
| 1 référence pertinente              | 10                           |
| Pas de référence pertinente         | 0                            |

## IV) Nt4 sur 55 points

| Méthodologie proposée avec un planning de réalisation                                                                                                           | Nt4 sur 55                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| *Note méthodologique proposée : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinente</li> <li>• Améliorée :</li> <li>• Simple</li> <li>• Non conforme</li> </ul> | <b>Nt4-1</b><br><b>50 points</b><br><b>35 points</b><br><b>20 points</b><br><b>0 points</b> |
| Chronogramme proposé : <ul style="list-style-type: none"> <li>• En adéquation avec les délais de réalisation</li> <li>• Non adéquat</li> </ul>                  | <b>Nt4-2</b><br><b>5 points</b><br><b>0 points</b>                                          |
| <b>Total Nt4-1 + Nt4-2</b>                                                                                                                                      |                                                                                             |

- **Méthodologie pertinente** : Approche claire, structurée et détaillée, intégrant des éléments innovants par rapport aux spécifications des termes de référence et démontrant une bonne maîtrise des expériences nationales et internationales.
- **Méthodologie améliorée** : Niveau de détail satisfaisant, apportant une valeur ajoutée dans l'approche et l'analyse de la situation. Les éléments proposés sont cohérents et adaptés à la réalisation des prestations.
- **Méthodologie simple** : Reprise des éléments des termes de référence avec un faible niveau d'analyse.
- **Non conforme** : Offre ne répondant pas aux exigences des termes de référence, ou omettant des éléments essentiels.

## Total de la note technique

|                                                     |             |
|-----------------------------------------------------|-------------|
| <b>NOTE TECHNIQUE</b><br><b>NT= NT1+NT2+NT3+NT4</b> | <b>/100</b> |
|-----------------------------------------------------|-------------|

**Important :** Toute offre ayant obtenu une note technique inférieure à 70 points sera automatiquement éliminée.

## Phase 2 : Analyse financière comparative des offres

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée **d'une note (F) sur 100** : La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P \text{ min}}{P}$$

P : Prix de l'offre

P min : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disante.

## Phase 3 : Analyse technico-financière : la note globale

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront calculées respectivement par les coefficients suivants :

- 70% pour l'offre technique
- 30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

**Le contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note totale 'N' la plus élevée.**

## 7. Dépôt des offres

Les offres doivent être soumises avant le vendredi **30/10/2026 à 16h30**, selon l'une des modalités suivantes :

- **Dépôt physique** au siège du projet Programme National de la Valorisation Durable des Ksour et Kasbah du Maroc, situé à Avenue Al Arz, Secteur 4. A9, Hay Ryad, Rabat 10000 – Maroc Tél/Fax (212) 05 37 71 41 16, entre **10 h et 16 h** ;
- **Envoi par courriel** à l'adresse **pvd2k.2024@gmail.com**

En cas de soumission par courriel, **l'offre financière doit être envoyée dans un courriel distinct** de celui contenant le dossier administratif et l'offre technique. L'objet de chaque courriel doit mentionner **la référence de l'appel d'offres et le nom du bureau d'études**.

## Annexe : 1 BORDEREAU DES PRIX

| Désignation des prestations                                                                | Unité H/J | Nombre H/J | Prix HT |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------|---------|
| <b>Mission 1</b> : Accompagnement du processus d'élaboration des PIDAK                     |           | 75         |         |
| <b>Mission 2</b> : Manuel/guide d'élaboration des PIDAK et rapport final de capitalisation |           | 15         |         |
| <b>TOTAL HT</b>                                                                            |           | 90         |         |

## Annexe 2 : DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

**Mode de passation** : Appel à Consultation ouvert n°001/2026/PNVDDK du Programme National de la Valorisation Durable des Ksour et Kasbah, porté par le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

**Objet de l'appel à consultation** : Appel à consultation pour le recrutement d'un BET pour l'appui technique dans le pilotage, la coordination et l'assurance qualité de l'élaboration des PIDAK.

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre du projet de

Coopération internationale PNVDDK (Project ID : 01004506) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

### A- Pour les personnes morales

Je soussigné ..... (Prénom, Nom et qualité au sein de

l'entreprise)

Agissant au nom et pour le compte de..... (Raison sociale et forme juridique de la société)

Au capital de : .....

Adresse du siège social de la société.....

Adresse du domicile élu : .....

Affilié à la CNSS sous le n°.....

N° de patente : .....

N° du décompte courant postal-bancaire ou à la TGR

..... (RIB

)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

Déclare sur l'honneur :

1) M'engage à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;

2) M'engage de ne pas recourir à la fraude ou à la corruption, ou de faire des dons, des promesses ou des présents en vue d'influer sur les procédures de conclusion de la présente consultation.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur.

Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à.....le.....

Signature du concurrent et Cachet

## Annexe 3 : Modèle d'acte d'engagement

### ACTE D'ENGAGEMENT

**Mode de passation :** Appel à Consultation ouvert n°001/2026/PNVDDK -- Programme National de la Valorisation Durable des Ksour et Kasbah

**Objet de l'appel à consultation :** Appel à consultation pour le recrutement d'un BET pour l'appui technique dans le pilotage, la coordination et l'assurance qualité de l'élaboration des PIDAK.

**Maître d'ouvrage :** Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville /Projet PNVDDK

Passé en application des dispositions fixées par Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre de projet de coopération internationale PNVDDK (Project ID : 01004506) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

#### A- Pour les personnes morales :

Je soussigné : .....

Agissant au nom et pour le compte de ..... (Raison sociale et forme juridique de la

société) en ma qualité de.....dûment habilité à participer à la consultation relative à .....

Au capital de : .....

Adresse du siège social.....

Affilié à la C.N.S.S sous le n°.....

Inscrit au Registre de Commerce de.....sous le n°.....

N ° de Taxe Professionnelle : .....

CIN du représentant légal : .....

N° de téléphone : .....

Adresse électronique : .....

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés (Ci-joint la décision des organes sociaux ou de la procuration valablement établie) :

Après avoir pris connaissance du dossier de cet appel à consultation et obtenu du Maître d'ouvrage toutes les informations complémentaires nécessaires à ma parfaite compréhension du contenu des travaux et des difficultés et des risques potentiels que comportent ces prestations :

1) Remets, revêtu de ma signature, un bordereau de prix et un détail estimatif établi conformément aux modèles figurant au dossier de la consultation ;

2) M'engage à exécuter lesdits prestations dans le strict respect des termes de références et moyennant les prix que j'ai établis moi-même lesquels font ressortir :

Montant hors T.V.A..... (En lettres et en chiffres).

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et le PNUD se libèrent des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte bancaire ouvert au nom de la Société)

à..... (Localité), Sous le numéro... .. RIB

Fait à.....le.....

## **Annexe 4 : Modèle de curriculum vitae de l'expert principal**

- 1. Nom et Prénom :**
- 2. Date et lieu de naissance :**
- 3. Nationalité :**
- 4. Numéro de tel :**
- 5. Adresse e-mail :**
- 6. Emploi actuel :**
- 7. Parcours professionnel :**
- 8. Principales qualifications liées à cette prestation :**
- 9. Formation Académique et certificats :**
- 10. Langues**

Indiquer le niveau de compétence dans chaque langue pour parler, lire et écrire par les appréciations « bon », « moyen », ou « faible ».

Date.....

Signature de l'expert      Signature et cachet de la société